

CONDUITE EN SECURITE DE CHARIOT ELEVATEUR FRON- TAL

DEBUTANT

RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

L'Article R.4223-55 du Code du Travail impose "La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate.

OBJECTIFS

Etre capable de :

- Utiliser des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté en sécurité
- Réduire les risques liés à l'utilisation de chariots automoteurs

PROGRAMME

THEORIE

- ASPECTS REGLEMENTAIRES
 - Bases de la réglementation applicable aux chariots
 - RÔLE ET RESPONSABILITES DES ACTEURS
 - Chef d'entreprise ou conducteur de travaux
 - Chef de chantier
 - Chef d'équipe
 - Conducteur
 - TECHNOLOGIE DES CHARIOTS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT
 - Caractéristiques principales : composants et mécanismes
 - Fonctionnement : organes et dispositifs de sécurité
 - PREVENTION DES RISQUES
 - Les contrôles réalisés par le conducteur
 - LES PROTECTIONS INDIVIDUELLES
 - Règles de signalisation
 - Principaux risques : renversement, heurt, chute...
 - REGLES DE SECURITE LIEES A L'ENVIRONNEMENT
 - Lignes électriques sous tension et hors tension
 - Les différents types de sol

• REGLES D'UTILISATION

- Mise en œuvre des chariots
- Utilisations courantes et particulières
- Consignes de sécurité (arrêt et fin de poste)
- Stationnement (arrêt moteur et mise à zéro des équipements hydrauliques)
- Panne (consignation, calage, balisage)

PRATIQUE

- Contrôles de prise et de fin de poste
- Vérifier le fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Circuler dans différentes conditions (pente, virage, marche avant/arrière)
- Maîtriser les situations de travail pour les gerbeurs
- Utiliser correctement l'avertisseur sonore
- Respecter les règles et panneaux de circulation
- Adapter sa conduite aux conditions de circulation
- Maîtriser la souplesse et la précision des manœuvres
- Effectuer les opérations d'entretien de premier niveau
- Vérifier les différents niveaux des réservoirs
- Rendre compte des anomalies rencontrées lors de l'utilisation de l'engin

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés, études de situations concrètes au moyen de vidéoprojecteur/paperboard et exercices pratiques.

PUBLIC CONCERNE : Personnel débutant ayant à utiliser quotidiennement ou occasionnellement un chariot élévateur frontal.

PRE-REQUIS : Néant

LIEU : INTRA ENTREPRISE

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 6 Maximum

DUREE DE LA FORMATION : 2 JOURS (14 HEURES)

ACCESSIBILITE: Handicap En cas de situation de handicap, l'Organisme ECOPREV étudiera la faisabilité de réalisation de la formation.

VALIDATION DES ACQUIS : • Acquis théoriques évalués sous forme de QCM • Attestation de formation remise à l'issue de la formation.

• Nous préconisons un renouvellement de cette formation tous les 5 ans

Modalités, délai d'accès :

